

COMMUNIQUÉ

MALGRÉ DES PERTES FINANCIÈRES DE 4,9 M\$ DEPUIS DEUX ANS GEL DES TAUX DE TAXATION EN 2015

Baie-Comeau, le 15 décembre 2014. – Le conseil municipal de la Ville de Baie-Comeau a présenté les prévisions budgétaires 2015 qui s'élèvent à 65 M\$. « Comme annoncé récemment, même si les pertes de revenus font mal aux finances publiques de la Municipalité, le conseil municipal s'était engagé à ne pas transférer ce fardeau aux contribuables. C'est ce que nous avons fait », a déclaré le maire de Baie-Comeau, monsieur Claude Martel.

Revenus

Depuis 2013, les pertes de revenus se sont accentuées et représentent 4,9 M\$.

Le pacte fiscal transitoire, la diminution de compensation de la TVQ, les contestations du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2013-2014-2015 provenant de l'industrie et la vente du barrage McCormick ont généré les impacts les plus importants. Selon monsieur Martel : « Le plus difficile avec les revenus d'une municipalité, c'est le manque de contrôle. Mis à part les taux de taxation, nous n'avons pas de pouvoir sur ces décisions gouvernementales ou sur l'issue d'une contestation d'une évaluation municipale. Nous devons donc nous adapter autrement ». L'utilisation de 2,8 M\$ du surplus cumulé fut d'ailleurs une mesure mise de l'avant pour éponger ce manque à gagner.

Dépenses

Limiter la croissance des dépenses de fonctionnement à 0,9 % fut un autre geste du conseil municipal pour réussir à boucler le budget 2015. Si les dépenses ont seulement augmenté de 0,5 M\$, il faut l'attribuer aux efforts de compression de 1,2 M\$ qui ont amoindri les dépenses incontournables s'élevant à 1,7 M\$ en 2015.

Monsieur Martel précise « qu'il ne faut pas négliger le fait que les réductions entérinées en 2014 ont dû être conservées en 2015. L'effort est considérable et doit être continu. Les services municipaux contribuent à relever ce défi collectif de faire le travail avec moins de ressources et je tiens sincèrement à les remercier», a-t-il indiqué.

Dette

Comme anticipé, la dette à long terme bondira substantiellement en 2015, soit de 105,5 M\$ à 126,8 M\$, due à des investissements majeurs dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, notamment en raison de l'usine.

Toutefois, précisons que l'impact sur la dette à la charge des citoyens sera moindre considérant les subventions à recevoir des différents paliers gouvernementaux dans le projet de mise aux normes de l'eau potable. Elle correspondra à 93,6 M\$ au 31 décembre 2015, une hausse de 2,5 M\$ comparativement à 2014.

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur
Division des communications et de la clientèle
418 296-8142